



# AVIS PUBLIC

## MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2023

**PRENEZ AVIS** que, lors de la séance extraordinaire du lundi 24 juillet 2023, le conseil municipal a adopté une modification au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2023 par l'ajout d'une séance régulière le mardi 8 août 2023 à 19h.

DONNÉ à Pointe-des-Cascades ce vingt-cinquième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-trois.

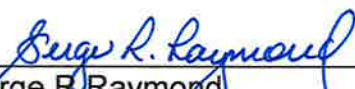
  
Serge R. Raymond  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Serge R. Raymond, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 25 juillet 2023, entre 9 h et 14 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 juillet 2023.

  
Serge R. Raymond  
Directeur général et greffier-trésorier